



Département des Pyrénées-Atlantiques
Commune de BILLÈRE

Délibération n° 2024-10-02

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BILLÈRE

SÉANCE DU LUNDI 14 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 14 octobre à 18 heures 30, le Conseil municipal de Billère s'est réuni à l'auditorium de la médiathèque d'Este, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Arnaud JACOTTIN, Maire, en session ordinaire.

Date d'envoi de la convocation :

08/10/2024

Date d'affichage :

08/10/2024

Nombre de membres :

Afférents : 31

Présents : 26

Qui ont pris part au vote : 31

Votes :

Pour : 31

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : M. JACOTTIN, M. OCHEM, Mme MATHIEU-LESCLAUX, M. MAZODIER, Mme FRANCO, M. CHAVIGNÉ, Mme AUCLAIR, M. BAYSSAC, Mme FERRER, M. CABANES, M. BALMORI, M. COLLET, M. MAUBOULES, M. LALANNE, Mme LOURAU, Mme DE BOISSEZON, Mme GARCIA-ORCAJADA, M. TALAALOUT, Mme WEISS, Mme LABOURET, Mme VEILHAN, Mme SCHIANO, M. LARCHER, M. RIBETTE, Mme BOGNARD, Mme FLOUS.

Absents excusés : Mme FOURCADE, Mme LAHERRERE-SOUVIRAA, M. NASSIEU-MAUPAS, M. COLIN, M. LESCHIUTTA, M. FRETAY, M. DEFASNE.

Pouvoirs : Mme FOURCADE à Mme MATHIEU-LESCLAUX, Mme LAHERRERE-SOUVIRAA à M. COLLET, M. NASSIEU-MAUPAS à M. MAUBOULES, M. FRETAY à Mme FLOUS, M. DEFASNE à Mme BOGNARD.

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU-LESCLAUX.

N° 2024-10-02

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET CRÉATION DE LA COMMISSION « SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET JUMELAGES »

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Considérant l'élection de M. Arnaud JACOTTIN en tant que Maire ;

Considérant la nécessité de créer une nouvelle commission en charge de la solidarité internationale, de la coopération décentralisée et des jumelages ;

Vu la délibération N°2024-03-02 désignant les membres des 8 commissions municipales ;

Considérant qu'il convient de modifier la composition des commissions municipales ;

Il est proposé la nouvelle composition des commissions municipales (M. le Maire, Arnaud JACOTTIN, étant président de droit de toutes les commissions) :

COMMISSION TRAVAUX-URBANISME :

Julien BAYSSAC, Véronique MATHIEU-LESCLAUX, Thomas CHAVIGNÉ, Natalie FRANCO, Frédéric MAZODIER, Christine FERRER, François COLLET, Mathilde LABOURET, Bénédicte VEILHAN, Patrick MAUBOULES, Jean-Yves LALANNE, Françoise LAHERRERE-SOUVIRAA, Louis BALMORI, Jérôme RIBETTE, Stéphanie BOGNARD, Christophe LESCHIUTTA, Frédéric DEFRASNE.

COMMISSION FINANCES :

Ornella AUCLAIR, Véronique MATHIEU-LESCLAUX, Natalie FRANCO, Jean-Yves LALANNE, Jean-Philippe NASSIEU-MAUPAS, François COLLET, Louis BALMORI, Jérôme RIBETTE, Christophe LESCHIUTTA, Stéphanie BOGNARD.

COMMISSION ÉDUCATION-JEUNESSE :

Thomas CHAVIGNÉ, Julien OCHEM, Julien BAYSSAC, Thérèse DE BOISSEZON, Sylvie LOURAU, Mohamed TALAALOUT, Bénédicte VEILHAN, Stéphanie BOGNARD, Pascal FRETAY, Corinne FLOUS.

COMMISSION SPORTS :

Frédéric MAZODIER, Julien BAYSSAC, Patrick MAUBOULES, Louis BALMORI, Mohamed TALAALOUT, Stéphanie BOGNARD, Pascal FRETAY, Corinne FLOUS.

COMMISSION SOLIDARITÉS :

Véronique MATHIEU-LESCLAUX, Ornella AUCLAIR, Frédéric MAZODIER, Jean-Philippe NASSIEU-MAUPAS, Christine FERRER, Thérèse DE BOISSEZON, Patrick MAUBOULES, Louis BALMORI, Maryse FOURCADE, Jérôme RIBETTE, Christophe LESCHIUTTA.

COMMISSION PARTICIPATION CITOYENNE-VIE ASSOCIATIVE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

Christine FERRER, Thomas CHAVIGNÉ, Jacques CABANES, Sylvie LOURAU, Mathilde LABOURET, Béatrice GARCIA-ORCAJADA, Maryse FOURCADE, Johanna WEISS, Christian LARCHER, Stéphanie BOGNARD, Frédéric DEFRASNE.

COMMISSION CULTURE-PATRIMOINE :

Julien OCHEM, Julien BAYSSAC, Jacques CABANES, Mathilde LABOURET, Françoise LAHERRERE-SOUVIRAA, Louis BALMORI, Béatrice GARCIA-ORCAJADA, Christian LARCHER, Corinne FLOUS, Frédéric DEFRASNE.

COMMISSION VILLE DURABLE-TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

Natalie FRANCO, Julien OCHEM, Christine FERRER, Thérèse DE BOISSEZON, Jacques CABANES, Sylvie LOURAU, François COLLET, Béatrice GARCIA-ORCAJADA, Johanna WEISS, Valérie SCHIANO, Jérôme RIBETTE, Pascal FRETAY.

COMMISSION SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET JUMELAGES :

Jacques CABANES, Julien OCHEM, Véronique MATHIEU-LESCLAUX, Natalie FRANCO, Christine FERRER, Patrick MAUBOULES, Christophe LESCHIUTTA, Corinne FLOUS.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'ABROGER** la délibération N°2024-03-02 ;
- **D'APPROUVER** la composition des commissions présentée ci-dessus ;
- **DE CRÉER** la nouvelle commission « Solidarité internationale, coopération décentralisée et jumelages ».

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- 1-Recours administratif gracieux auprès des services de la Ville de Billère
- 2-Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau

Fait et délibéré à BILLÈRE,
les jour, mois et an que dessus
et ont signé les membres présents,

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Arnaud JACOTTIN

Délibération rendue exécutoire
après transmission à la Préfecture le :
Mise en ligne sur le site internet le :



Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le



ID : 064-216401299-20241014-20241002-DE